

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Vendredi de la Montérégie - Prenons acte de l'anxiété dans le TDM - Les troubles d'accès hyperphagique

No d'activité : 82917

Date : vendredi le 28 octobre 2022

Lieu : Hôtel ALT Quartier Dix30 et webinaire

Coordonnées : Salle Rouge au 2e étage
6500, boul. Rome, Brossard

Objectifs

Prenons acte de l'anxiété dans le TDM - L'anxiété et sa contribution à la réponse inadéquate dans le trouble dépressif majeur

Au terme de cette activité, le participant sera mieux outillé pour:

- Examiner la contribution de l'anxiété à la réponse inadéquate dans le traitement du trouble dépressif majeur (TDM)
- Repérer les patients atteints d'un TDM « avec détresse anxieuse » (spécificateur) qui ne répondent pas adéquatement au traitement antidépresseur
- Concevoir des plans de traitement appropriés, pour les patients chez qui l'anxiété contribue à la réponse inadéquate au traitement antidépresseur, y compris les patients qui présentent un TDM avec détresse anxieuse (spécificateur)

Les troubles d'accès hyperphagique

Au terme de cette activité, le participant sera mieux outillé pour:

- Appliquer les critères du DSM5 dans le diagnostic des troubles d'accès hyperphagique
- Choisir le traitement approprié pour aider ces patients
- Référer vers les bonnes ressources et Participer au suivi dans la phase de rémission

Président de séance : Dre Ginette Barrière et Dre Caroline Delisle

Horaire

2022-10-28	13:00	14:30	Conférence	Prenons acte de l'anxiété dans le TDM - L'anxiété et sa contribution à la réponse inadéquate dans le trouble dépressif majeur (CEM 275)	Dr Éric Giguère, psychiatre
2022-10-28	14:30	14:45	Pause/Repas		
2022-10-28	14:45	16:15	Conférence	Les troubles d'accès hyperphagique	Dr John P. Sader, omnipraticien

ATTENTION : ACTIVITÉ EN MODE HYBRIDE (présentiel ou webinaire)

Pour vous inscrire veuillez cliquer sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL.

Cliquez sur le mode de votre choix et remplissez le formulaire d'inscription. Le nombre de places étant limité à 25 en mode présentiel, nous tiendrons compte de la date de votre inscription et selon le principe premier arrivé, premier servi. Par respect pour les conférenciers et les organisateurs vous devrez honorer votre choix. Une boîte à lunch sera servie vers 12 h 30 aux participants en présentiel.

Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Lundbeck et Takeda

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.